

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 880

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 11

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 26, substituer aux mots :

« cette même taxe »

les mots :

« la taxe prévue audit article 1010 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.